

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 19 octobre 2017 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2014 portant nomination de Mme Lemardeley (Marie-Christine) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Sur proposition de la maire de Paris,

Arrête:

Article 1^{er}

Le mandat de Mme Lemardeley (Marie-Christine), conseillère de Paris, adjointe à la maire de Paris en charge de l'enseignement supérieur, la vie étudiante et la recherche, comme membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en tant que représentante des collectivités territoriales de la région Île-de-France, est renouvelé à compter du 5 novembre 2017.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 octobre 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU